Le 4 octobre 2010

Mme Dena Murphy
Gestionnaire, Qualité, santé, sécurité et environnement
Corridor Resources Inc.
301-5745, chemin Spring Garden
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B3J 3T2

Objet : Corridor Resources Inc. – Évaluation environnementale de l'étude des géorisques du gisement Old Harry de 2010-2020

Madame,

Le Canada-Terre-Neuve-et-Labrador Office des hydrocarbures extracôtiers (C-TNLOHE) a examiné l'information sur l'évaluation environnementale (EE) concernant le programme proposé d'étude des géorisques dans la région du golfe du Saint-Laurent, tel qu'il est décrit dans l'évaluation environnementale du programme de géorisques du gisement Old Harry Prospect 2010-2020 (Environmental Assessment of the Old Harry Prospect Geohazard Program 2010-2020) (Stantec, août 20) et les rapports du 7 septembre 2010 sur les consultations tenues à la suite de la présentation du rapport d'évaluation environnementale. Le C-TNLOHE, en tant qu'autorité responsable en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, a effectué la détermination de l'évaluation environnementale relative au projet. Vous trouverez ci-joint une copie de notre détermination à titre d'information.

Les rapports susmentionnés décrivent le projet de façon suffisamment détaillée et fournissent une évaluation acceptable des effets environnementaux potentiels du projet. Nous avons tenu compte de ces renseignements et des conseils des organismes consultatifs de l'Office et avons déterminé, conformément à l'alinéa 20(1)a) de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* (LCEE), que le projet proposé, à la suite de l'application de mesures d'atténuation, ne causera vraisemblablement pas d'effets environnementaux négatifs importants.

Un rapport d'EE mis à jour qui contient les données révisées sur les pêches (27 août 2010) et le rapport de consultation du 7 septembre 2010 devrait être soumis à le C-TNLOHE pour nos dossiers.

Au moment de la demande d'autorisations de programme subséquentes dans la zone du projet, Corridor Resources Inc. devra fournir des renseignements à le C-TNLOHE. Ces renseignements devraient décrire les activités proposées, confirmer que les activités de programme proposées entrent dans la portée du programme évalué précédemment et indiquer si, avec ces renseignements, les prévisions d'EE demeurent valides. De plus, Corridor Resources Inc. doit fournir des renseignements sur la gestion adaptative des exigences de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) dans les activités de programme (p. ex. introduction de nouvelles espèces ou d'un habitat essentiel à l'annexe 1; d'autres mesures d'atténuation; mise en œuvre de stratégies de rétablissement ou de plans de surveillance). S'il y a des changements dans la portée ou si de nouveaux renseignements deviennent disponibles qui pourraient modifier les conclusions de l'EE, une EE révisée sera requise au moment de la demande d'autorisation ou du renouvellement.

Il est recommandé d'ajouter les conditions suivantes aux autorisations accordées par le C-TNLOHE pour le programme d'étude des géorisques, comme il est décrit dans le rapport d'évaluation environnementale susmentionné :

- *Corridor Resources Inc. mettra en œuvre ou fera mettre en œuvre toutes les politiques, pratiques, recommandations et procédures pour la protection de l'environnement visées dans la demande et dans le document intitulé « Environmental Assessment of the Old Harry Prospect Geohazard Program 2010-2020 » (Stantec août 2010) et le rapport de consultation (Corridor Resources 7 septembre 2010).*

- *Corridor Resources Inc., ou ses entrepreneurs, doit désactiver la batterie de canons sismiques à air si un mammifère marin ou une tortue marine désigné comme étant* ***en voie de disparition ou menacée*** *(conformément à l'annexe 1 de la LEP) est observé dans la zone de sécurité pendant les procédures d'intensification et lorsque la batterie est active. La zone de sécurité doit avoir un rayon d'au moins 500 m, mesuré à partir du centre de la ou des sources d'air.*

Si vous avez des questions sur le processus ci-joint ou souhaitez discuter du processus d'examen de l'évaluation environnementale, vous pouvez communiquer avec moi au 709-778-4232 ou par courriel à eyoung@cnlopb.nl.ca.

Veuillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

Original signé par E. Young

Elizabeth Young
Dirigeante principale de

l'évaluation environnementale

c. c. D. Burley